

## La Photographie de portrait en studio – **PORTRAIT NIVEAU 3 – CRÉATIVITÉ EN STUDIO**

info@studiomjh.com

**Formatrice** : Marie-José Hains, photographe professionnelle, site web : mariejosehainsphotographe.com

**Niveau** : Intermédiaire Avancé

### **Description du cours** : PORTRAIT **NIVEAU 3 – CRÉATIVITÉ EN STUDIO**

En tant que portraitiste en studio, il est essentiel de trouver et utiliser les éclairages et les décors qui permettront de créer une ambiance. La créativité en studio est primordiale pour éviter des photographies fades, sans contraste et sans vie.

Cet atelier se déroule en 2 temps :

- D'abord, les notions théoriques sont proposées : la créativité en photographie de portrait, accessoires et décors en studio, exploration de pistes pour concevoir des décors, contrôler la lumière en studio et utiliser la lumière de façon créative pour créer des ambiances. Élaboration collective de 2 décors différents pour la période pratique.
- En deuxième temps, une période pratique supervisée et dirigée avec deux modèles est prévue. Les 2 modèles femme engagées sont d'expérience avancée, coiffées et maquillées pour créer des magnifiques portraits de style beauté.

**Nombre maximum de participants** : 8 participants

**Date** : samedi 19 mars 2022

**Heure**: 8h à 17h (à noter que le temps est devancé d'une heure en matinée, soit 1 heure de plus de formation théorique)

**Endroit** : Studio Marie-José Hains, 1984 Notre-Dame-de-Fatima, Laval, H7G 4X8

**Coût** : 205\$ - ce tarif inclus le cout des 2 modèles avancées qui seront engagées pour la période pratique, les assistants nécessaires pour gérer la création de décors et la période pratique.

### **Exigences** :

- Connaissance de son appareil en mode manuel
- Appareil réflex (ou sans miroir) avec objectifs interchangeables
- Appareil photo avec sabot de flash (hotshoe- pour accueillir pocket wizard)
- Avoir suivi le cours niveau 2 au studio ou être déjà de niveau intermédiaire (entrevue téléphone requise pour confirmer le niveau)

### **Inscription** :

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.